

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 : HYBRIDATION RENFORCEE

DU 13 AU 24 SEPTEMBRE 2021

FOIRE AUX QUESTIONS : Nous avons tenté de répondre à vos questions concernant les principales modalités d'organisation mises en place durant cette période du 13 au 24 septembre 2021

1- Quand mon enfant sera-t-il accueilli au collège ?

La semaine du 13 au 17 septembre

Chaque élève de l'établissement sera accueilli 2 jours par semaine de 7h30 à 12h30 en fonction de son niveau de classe. Chaque classe accueillie sera répartie dans 2 salles attenantes distinctes afin de maintenir la distanciation

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021	4 ^{ème}	3 ^{ème}
MARDI 14 SEPTEMBRE 2021	6 ^{ème}	5 ^{ème}
JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021	4 ^{ème}	3 ^{ème}
VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021	6 ^{ème}	5 ^{ème}

Les mercredis 15 et 22 septembre étant consacrés aux réunions d'équipes. Les élèves travailleront à la maison en distanciel.

La semaine du 20 au 24 septembre

Les élèves (de toutes les classes) seront accueillis en demi jauge au collège de 7h30 à 12h30 et pris en charge par leur équipe pédagogique selon leur EDT 2 fois/semaine.

2- Les opérations habituelles de pré-rentree auront-elles lieu (remise des manuels scolaires, du carnet de correspondance, codes ENT/PRONOTE, emplois de temps...)

Oui, dès la 1^{ère} semaine, les élèves seront présents au collège sur 2 matinées de 5h (soit 10h) pendant lesquelles ils seront pris en charge successivement par leur professeur principal, des membres de leur équipe pédagogique, CPE, référent de classe vie scolaire, référents numériques et personnels de santé. Ces matinées seront consacrées aux opérations habituelles de rentrée : remise du carnet de correspondance, remise des manuels scolaires, des EDT et identifiants de connexion.

Ces matinées seront également l'occasion d'aborder avec les élèves les attendus de l'année scolaire tant sur le plan pédagogique que de la Vie Scolaire en abordant les thèmes suivants :

- Le rôle du carnet de correspondance.
- Le règlement intérieur.
- L'ouverture et la fermeture du portail.
- L'autorisation de sortie.
- Le matériel admis à l'intérieur du collège.
- L'assiduité.
- La tenue vestimentaire...

3 – Mon enfant doit-il porter un masque et qui le lui fournit ?

Tous les élèves comme tous les personnels devront porter un masque en espace clos comme en extérieur. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2, seuls les masques chirurgicaux ou les masques grand public ayant une capacité de filtration supérieure à 90 % (ancien masque grand public de catégorie 1) peuvent être portés.

4- La restauration scolaire sera-t-elle assurée pendant les 2 semaines ? Comment se déroulera le ramassage scolaire par les transporteurs

La cantine ne sera pas assurée sur cette période du 13 au 24 septembre 2021. Le ramassage scolaire sera assuré par Martinique transport à raison d'une rotation le matin et une rotation à 12h30.

5- Je n'ai pas pu acheter à mon enfant la tenue réglementaire du collège, comment faire ?

La tenue vestimentaire réglementaire ne sera pas exigée avant le 27 septembre. Toutefois les élèves devront être vêtus d'une tenue correcte (pas de short, bermudas...)

6- Dans quelles conditions sont dispensés les enseignements ?

Un système d'hybridation renforcée est mis en place. La continuité pédagogique s'effectuera avec un niveau en présence nécessaire à la transmission minimale entre les équipes pédagogiques, les élèves et leurs familles. Les enseignants pourront échanger avec les élèves, répondre à leurs questions ou leur transmettre des devoirs à effectuer à la maison. L'Espace Numérique de travail et l'application PRONOTE seront les principaux outils de communication indispensables à cette continuité pédagogique.

7- Comment obtenir un RDV avec la direction, l'infirmière, la CPE ou le service d'intendance ?

Il est nécessaire de joindre l'établissement par téléphone au **0596 54 31 52** ou par mail au : ce.9720495f@ac-martinique.fr Des réunions de rentrée seront organisées prochainement avec les parents d'élèves.

Les informations transmises aux familles se font par le biais de différents canaux de communication : Carnet de correspondance, notes de la direction remises aux élèves ou transférées par mail, messages SMS. Il est donc très important pour l'établissement d'avoir des coordonnées téléphoniques et adresses mail des parents actualisées

8- Comment obtenir mes identifiants ENT /PRONOTE pour le suivi scolaire de mon enfant ?

- Les nouveaux parents (parents de 6^{ème}, parents des nouveaux élèves tous niveaux) : envoi des identifiants par mail accompagnés du mode opératoire de connexion
- Parents 5^{ème}, 4^{ème} 3^{ème} : Les identifiants de l'an dernier resteront actifs et utilisables cette année encore.

En cas de difficulté à se connecter à PRONOTE, vous pourrez contacter nos AED TICE à l'adresse mail suivante : numerique9720495f@ac-martinique.fr

